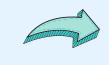
COULONVILLERS INFO - MAI 2023

Agenda





Commémoration de l'armistice le dimanche 8 mai

10h45 – Rendez-vous à la mairie 11h – Cérémonie au Monument aux Morts 11h30 – Vin d'honneur dans la salle de réunion de la mairie

Adressage

Comme indiqué dans le dernier bulletin d'information, le conseil municipal a travaillé sur la base d'adresses (obligation faite à toutes les communes en vertu de la Loi 2022-217 du 21/02/2022).

Si vous êtes concernés par un changement, vous recevrez un courrier vous informant de votre nouvelle adresse, avec un certificat d'adressage à transmettre aux organismes concernés (banque, assurance, ...).

Le secrétariat de mairie se tiendra à votre disposition pour toute question.

NB - Toutes les démarches de changement d'adresse sont entièrement gratuites.



Une mongolfière a survolé, le village le 16 avril dernier par un temps radieux Le secours catholique de Saint-Riquier, la paroisse Saint-Riquier du Haut-Clocher et l'assocation "France Tanjomoha" ont organisé une action de carême le 7 avril dernier, avec un bol de soupe servi à la salle des fêtes.

Cette action était précédée d'un office en l'Eglise de Coulonvillers.



Mairie - 5 rue du 8 mai 1945 - 80135 COULONVILLERS Tél: 03 22 28 84 97 - Courriel: mairie@coulonvillers.fr

site internet: http://www.coulonvillers.fr



Rappel



COLLECTE DES DÉCHETS





<u>La présentation en vrac</u> des ordures ménagères résiduelles est interdite.

Les bons gestes





Ordures ménagères résiduelles présentées en <u>bac de collecte dédié</u> Tri sélectif
présenté en <u>sac jaune</u>
(ou bac jaune selon secteur)